

RCS : BOURG EN BRESSE

Code greffe : 0101

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de BOURG EN BRESSE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1960 B 00126

Numéro SIREN : 760 201 269

Nom ou dénomination : JACQUEMET

Ce dépôt a été enregistré le 13/07/2021 sous le numéro de dépôt 8364

implid

COPIE CERTIFIÉE
CONFORME



JACQUEMET

COMMUNICATION D'AUTRES ARTICLES METALLIQUES
du stade


30 ST MARTIN DU FRESNE

PLAN AU : 31/12/2020

° SIRET : 76020126900023

Code NAF : 2599B

implid



Comptes annuels

—

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2020 12			Exercice N-1 31/12/2019 12		Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%	
	Capital souscrit non appelé (I)							
ACTIF IMMOBILISÉ	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES							
	Frais d'établissement							
	Frais de développement	148 878	148 878					
	Concessions, Brevets et droits similaires	74 431	72 420	2 011	4 187-	6 198	148.03	
	Fonds commercial (1)	401 184	356 184	45 000	45 000			
	Autres immobilisations incorporelles	51 772	51 516	256	706	450-	63.74-	
	Avances et acomptes							
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES							
	Terrains	44 760	22 492	22 268	22 268			
	Constructions	1 064 887	866 006	198 882	253 780	54 898-	21.63-	
	Installations techniques Matériel et outillage	2 832 668	2 334 483	498 185	613 632	115 448-	18.81-	
	Autres immobilisations corporelles	263 795	218 796	44 999	47 759	2 760-	5.78-	
	Immobilisations en cours							
	Avances et acomptes							
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)							
	Participations mises en équivalence							
	Autres participations	5 345		5 345	5 345			
Créances rattachées à des participations								
Autres titres immobilisés	7 596		7 596	7 596				
Prêts								
Autres immobilisations financières	5 485		5 485	5 485				
	TOTAL II	4 900 802	4 070 775	830 027	997 384	167 357-	16.78-	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS ET EN COURS							
	Matières premières, approvisionnements	377 635		377 635	396 754	19 119-	4.82-	
	En-cours de production de biens	51 883		51 883	162 553	110 670-	68.08-	
	En-cours de production de services							
	Produits intermédiaires et finis	141 415		141 415	158 474	17 059-	10.76-	
	Marchandises							
	Avances et acomptes versés sur commandes	3 906		3 906	2 245	1 661	73.95	
	CRÉANCES (3)							
	Clients et Comptes rattachés	597 215	2 842	594 374	608 748	14 374-	2.36-	
	Autres créances	1 378 717		1 378 717	1 241 811	136 905	11.02	
Capital souscrit - appelé, non versé								
Valeurs mobilières de placement								
Disponibilités	305 828		305 828	128 366	177 462	138.25		
Charges constatées d'avance (3)	10 304		10 304	37 836	27 532-	72.77-		
	TOTAL III	2 866 904	2 842	2 864 062	2 736 788	127 274	4.65	
Comptes de Régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)							
	Primes de remboursement des obligations (V) Ecart de conversion actif (VI)							
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	7 767 705	4 073 616	3 694 089	3 734 172	40 083-	1.07-	

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 31/12/2020 12	Exercice N-1 31/12/2019 12	Ecart N / N-1	
				Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 587 650)	587 650	587 650		
	Primes d'émission, de fusion, d'apport	2 804	2 804		
	Ecarts de réévaluation				
	RESERVES				
	Réserve légale	58 765	58 765		
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées				
	Autres réserves	1 112 433	1 112 383	49	0.00
	Report à nouveau				
	RESULTAT DE L'EXERCICE (Bénéfice ou perte)	119 211	79 254	198 465	250.42
Subventions d'investissement					
Provisions réglementées		16 283	16 283	100.00	
TOTAL I	1 642 441	1 857 139	214 698	11.56	
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs		92 458	92 458	100.00
	Avances conditionnées				
TOTAL II		92 458	92 458	100.00	
PROVISIONS	Provisions pour risques				
	Provisions pour charges				
TOTAL III					
DETTES (1)	DETTES FINANCIERES				
	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts auprès d'établissements de crédit	541 076	468 227	72 849	15.56
	Concours bancaires courants	41 551	32 474	9 076	27.95
	Emprunts et dettes financières diverses	45	45		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	385	1 290	905	70.15
	DETTES D'EXPLOITATION				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 069 033	897 499	171 535	19.11
	Dettes fiscales et sociales	224 874	216 420	8 454	3.91
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	3 840	20 216	16 376	81.01	
Autres dettes	170 844	148 404	22 440	15.12	
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance (1)				
	TOTAL IV	2 051 648	1 784 574	267 074	14.97
	Ecarts de conversion passif (V)				
	TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)	3 694 089	3 734 172	40 083	1.07

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

1 868 854

1 506 008

COMPTES DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2020 12			Exercice N-1 31/12/2019 12	Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total		Euros	%
PRODUITS D'EXPLOITATION (1)						
Ventes de marchandises	247 924	129 797	377 721	508 858	131 137-	25.77-
Production vendue de Biens	2 445 346	461 528	2 906 874	4 334 993	1 428 120-	32.94-
Production vendue de Services	553 324	72 379	625 703	706 111	80 407-	11.39-
CHIFFRE D'AFFAIRES NET	3 246 594	663 704	3 910 298	5 549 962	1 639 664-	29.54-
Production stockée			127 729-	97 602-	30 127-	30.87-
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation			1 333	2 717	1 384-	50.93-
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			45 635	67 338	21 703-	32.23-
Autres produits			38 801	47 680	8 878-	18.62-
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION (I)			3 868 338	5 570 095	1 701 756-	30.55-
CHARGES D'EXPLOITATION (2)						
Achats de marchandises			167 279	312 659	145 379-	46.50-
Variation de stock (marchandises)						
Achats de matières premières et autres approvisionnements			810 615	1 096 158	285 543-	26.05
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)			19 119	14 991	4 128	27.54
Autres achats et charges externes *			1 833 962	2 578 964	745 002-	28.89-
Impôts, taxes et versements assimilés			81 230	81 449	219-	0.27-
Salaires et traitements			697 007	849 101	152 094-	17.91-
Charges sociales			286 935	334 519	47 584-	14.22-
Dotations aux amortissements et dépréciations						
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			224 589	234 772	10 183-	4.34-
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations						
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			1 308		1 308	
Dotations aux provisions						
Autres charges			22	309	287-	92.95-
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION (II)			4 122 065	5 502 921	1 380 857-	25.09-
1 - RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)			253 726-	67 174	320 900-	477.72-
QUOTES-PARTS DE RESULTAT SUR OPERATIONS FAITES EN COMMUN						
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)						
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)						

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2020	12	31/12/2019	12	Euros	%
PRODUITS FINANCIERS						
Produits financiers de participations (3)	48 381		60 364		11 983-	19.85-
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)						
Autres intérêts et produits assimilés (3)	29		19		10	53.89
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges						
Différences positives de change						
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						
TOTAL V	48 410		60 383		11 973-	19.83-
CHARGES FINANCIERES						
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions						
Intérêts et charges assimilées (4)	4 172		4 176		4-	0.09-
Différences négatives de change	2 059				2 059	
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						
TOTAL VI	6 231		4 176		2 055	49.22
2. RESULTAT FINANCIER (V-VI)	42 179		56 207		14 028-	24.96-
3. RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I-II+III-IV+V-VI)	211 547-		123 381		334 928-	271.46-
PRODUITS EXCEPTIONNELS						
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	102 934		655		102 279	NS
Produits exceptionnels sur opérations en capital	500		9 664		9 164-	94.83-
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges	16 283		23 094		6 812-	29.50-
TOTAL VII	119 716		33 413		86 303	258.29
CHARGES EXCEPTIONNELLES						
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	6 685		1 585		5 100	321.88
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	20 695		78 655		57 960-	73.69-
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions						
TOTAL VIII	27 380		80 239		52 859-	65.88-
4. RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	92 336		46 826-		139 163	297.19
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)						
Impôts sur les bénéfices (X)			2 700-		2 700	100.00
TOTAL PRODUITS (I+III+V+VII)	4 036 465		5 663 890		1 627 426-	28.73-
TOTAL DES CHARGES (II+IV+VI+VIII+IX+X)	4 155 676		5 584 636		1 428 960-	25.59-
5. BENEFICE OU PERTE (total des produits - total des charges)	119 211-		79 254		198 465-	250.42-

JACQUEMET

4 Rue du stade

01430 ST MARTIN DU FRESNE

ANNEXE DU 01/01/2020 AU 31/12/2020

CABINET VINCENT BAUD
2 RUE HENRI DUNANT

01130 NANTUA

ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 3 694 089.02 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 3 910 298.22 Euros et dégageant un déficit de 119 210.94- Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2020 au 31/12/2020.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE**Contexte de l'arrêté des comptes**

La crise sanitaire liée au Covid-19 s'est aggravée en mars 2020 et a perduré courant 2020.

Cette situation sans précédent a contraint la France et de nombreux autres pays en Europe et dans le monde à prendre des mesures de confinement de la population, de restriction des activités non essentielles et de limitation des échanges, toujours en vigueur à la date d'arrêté des comptes. Ces circonstances entraînent une forte baisse de l'activité économique globale et des entreprises.

Parallèlement, le Gouvernement français et les institutions bancaires ont mis en œuvre des mesures de soutien à l'économie et aux entreprises, notamment des délais de paiement d'échéances fiscales et sociales, le report d'échéances bancaires, une augmentation de l'indemnisation de chômage partiel et des crédits bancaires garantis par l'Etat.

Effets sur l'activité de la société

La société n'a pas été contrainte d'arrêter son activité en application des décisions gouvernementales. La société a mis en place un plan de continuité d'activité. Ce plan a permis de mettre en place dans l'entreprise une organisation spécifique adaptée pour maintenir

l'activité au minimum tout en protégeant la santé des salariés.

Mesures mises en place par la société et continuité de son exploitation

Afin de faire face aux conséquences de la crise sanitaire la société a eu recours aux différentes mesures d'urgences mise en place par le gouvernement :

- report d'échéances sociales,
- report d'échéances de remboursement bancaires,
- report des échéances de crédit-bail,
- souscription d'un PGE pour 200 k€.

Impact sur les comptes 2020

L'approche ciblée a été retenue afin de présenter les principaux impacts liés à la pandémie.

Sur l'exercice, la crise sanitaire a eu les incidences suivantes :

- Endettement suite aux reports de prêts et des charges sociales et souscription d'un prêt PGE
- Diminution des charges suite aux reports de crédit-bail

ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

La crise sanitaire perdure en 2021 avec l'arrivée d'une troisième vague qui contraint la France à reprendre à nouveau des mesures de confinement.

Face à cette situation, les aides mises en oeuvre depuis mars 2020 continuent de s'appliquer.

Dans un contexte général incertain sur la durée de l'épidémie et ses conséquences économiques, et sur la base des informations connues à la date d'arrêt des comptes, la société estime qu'il n'existe pas à cette date d'incertitude significative sur la continuité de son exploitation et qu'elle sera en mesure de faire face à ses échéances de trésorerie pour l'exercice en cours.

REGLES ET METHODES COMPTABLES

(Code du commerce - articles L.123-12 et L.123-28)

(Décret n°83-1020 du 29/11/83) (Règlement CRC n°99-03 : PCG)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2018-07 du 10/12/2018 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN**Etat des immobilisations**

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Frais d'établissements et de développement	148 878		
TOTAL	148 878		
Autres postes d'immobilisations incorporelles	527 387		
TOTAL	527 387		
Terrains	44 760		
Constructions sur sol propre	220 768		15 340
Installations générales agencements aménagements des constructions	833 275	6 299	1 803
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	3 015 459		21 935
Installations générales agencements aménagements divers	121 424		5 512
Matériel de transport	6 753		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	119 035		11 318
TOTAL	4 361 474	6 299	55 908
Autres participations	5 345		
Autres titres immobilisés	7 794		
Prêts, autres immobilisations financières	5 485		
TOTAL	18 625		
TOTAL GENERAL	5 056 364	6 299	55 908

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Frais établissement et de développement			148 878	
TOTAL			148 878	
Autres immobilisations incorporelles			527 387	
TOTAL			527 387	
Terrains			44 760	
Constructions sur sol propre			236 108	
Installations générales agencements aménagements constr.			828 779	
Installations techniques, Matériel et outillage industriel		204 726	2 832 668	
Installations générales agencements aménagements divers			126 936	
Matériel de transport		247	6 506	
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			130 353	
TOTAL		204 974	4 206 110	
Autres participations			5 345	
Autres titres immobilisés			7 794	
Prêts, autres immobilisations financières			5 485	
TOTAL			18 625	
TOTAL GENERAL		204 974	4 901 000	

ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Frais établissement recherche développement TOTAL	148 878			148 878
Autres immobilisations incorporelles TOTAL	432 511	1 874		434 385
Terrains	22 492			22 492
Constructions sur sol propre	220 768	444		221 212
Installations générales agencements aménagements constr.	579 495	65 298		644 794
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	2 401 826	137 383	204 726	2 334 483
Installations générales agencements aménagements divers	92 287	6 622		98 909
Matériel de transport	2 367	1 912	247	4 031
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	104 800	11 055		115 855
TOTAL	3 424 035	222 715	204 974	3 441 777
TOTAL GENERAL	4 005 425	224 589	204 974	4 025 040

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Autres immob.incorporelles TOTAL	1 874				
Constructions sur sol propre	444				
Instal.générales agenc.aménag.constr.	65 298				
Instal.techniques matériel outillage indus.	137 383				16 283
Instal.générales agenc.aménag.divers	6 622				
Matériel de transport	1 912				
Matériel de bureau informatique mobilier	11 055				
TOTAL	222 715				16 283
TOTAL GENERAL	224 589				16 283

Etat des provisions

Provisions réglementées	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Amortissements dérogatoires	16 283		16 283		
TOTAL	16 283		16 283		

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur immobilisations incorporelles	53 357		7 622		45 735
Sur comptes clients	1 534	1 308			2 842
TOTAL	54 891	1 308	7 622		48 576
TOTAL GENERAL	71 174	1 308	23 905		48 576
Dont dotations et reprises d'exploitation exceptionnelles		1 308	23 905		

ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	5 485	0	5 485
Clients douteux ou litigieux	4 456	0	4 456
Autres créances clients	592 759	592 759	
Personnel et comptes rattachés	12 813	12 813	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	1 333	1 333	
Taxe sur la valeur ajoutée	24 745	24 745	
Divers état et autres collectivités publiques	11 319	11 319	
Groupe et associés	1 062 462	1 062 462	
Débiteurs divers	266 044	266 044	
Charges constatées d'avance	10 304	10 304	
TOTAL	1 991 722	1 981 781	9 941

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	241 589	241 589		
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	341 038	158 243	182 794	
Fournisseurs et comptes rattachés	1 069 033	1 069 033		
Personnel et comptes rattachés	69 780	69 780		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	91 726	91 726		
Taxe sur la valeur ajoutée	54 618	54 618		
Autres impôts taxes et assimilés	8 750	8 750		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	3 840	3 840		
Groupe et associés	45	45		
Autres dettes	170 844	170 844		
TOTAL	2 051 263	1 868 469	182 794	
Emprunts souscrits en cours d'exercice	200 000			
Emprunts remboursés en cours d'exercice	127 243			

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
ACTIONS	23.0000	25 550			25 550

Le capital est composé de 25 550 actions de 23 euros de valeur nominale. Il n'y a pas eu de changement au cours de l'exercice.

Fonds commercial

(Code du Commerce Art. R 123-186; PCG Art. 831-2/10)

Nature	Montant des éléments				Montant de la dépréciation
	Achetés	Réévalués	Reçus en apport	Global	
FDC SOFAT			1 524	1 524	
FDC APPORT			1 524	1 524	
FDC MAFIL	1 524			1 524	
FDC NA CRAOLINE			15 245	15 245	
FDC SESE	73 938			73 938	
FDC GENTIL	9 147	200 000		209 147	
FDC GRUET LAFOND			7 546	7 546	
Total	84 609	200 000	25 839	310 448	

Les fonds commerciaux (hors EPISODE et FOUINETEAU) sont tous amortis à 100%.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

Le fonds commercial EPISODE a été déprécié à 100%.

Le fonds commercial dont la durée d'utilisation n'est pas limitée n'est pas amorti.

Des tests de dépréciation des fonds de commerce sont conduits annuellement à un niveau qui reflète la façon dont l'entité gère ses activités.

La valeur comptable de chaque groupe d'actifs auquel un fond commercial peut être affecté, est comparé à sa valeur actuelle.

En cas de perte de valeur, celle-ci est imputée en priorité sur la valeur comptable du fonds commercial.

Si la perte de valeur se révèle supérieure au montant du fonds commercial, celle-ci est imputée aux autres éléments du groupe d'actifs testé. Cette imputation est réalisée au prorata de la valeur comptable de chaque élément par rapport à la valeur du groupe d'actifs concernés.

Autres immobilisations incorporelles

(Code du Commerce Art. R 123-186)

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, après déduction des rabais, remises et escomptes de règlement ou à leur coût de production.

Une dépréciation est comptabilisée quand la valeur actuelle d'un actif est inférieure à la valeur nette comptable

Les logiciels et progiciels sont amortis en mode linéaire sur une durée de 1 à 3 ans.

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

Evaluation des amortissements

Catégorie	Mode	Durée
Constructions	Linéaire	20 ans
Agencements et aménagements	Linéaire	10 à 20 ans
Installations générales	Linéaire	10 ans
Matériels et outillages	Linéaire ou dégressif	2 à 12 ans
Matériel de transport	Linéaire	3 à 5 ans
Matériel de bureau	Linéaire	3 à 10 ans
Mobilier	Linéaire	3 à 10 ans

Evaluation des matières et marchandises

(PCG Art. 831-2)

Les stocks d'approvisionnements sont valorisés au dernier coût d'achat. Le coût d'achat est composé du prix d'achat et des frais accessoires.

Evaluation des produits et en cours

(PCG Art. 831-2)

Les produits et en cours de production ont été évalués à leur coût de production. Les charges indirectes de fabrication ont été prises en compte sur la base des capacités normales de production de l'entreprise, à l'exclusion de tous coûts de sous activité et de stockage.

Dépréciation des stocks

(PCG 831-2/3.2 et 831-2/6)

Les stocks et en cours ont, le cas échéant, été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la date de clôture de l'exercice.

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Dépréciation des créances

(PCG Art.831-2/3)

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances clients et comptes rattachés	8 260
Autres créances	254 958
Total	263 218

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	998
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	11 393
Dettes fiscales et sociales	97 428
Autres dettes	74 980
Total	184 798

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	10 304
Total	10 304

ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

Eléments relevant de plusieurs postes au bilan

(Code du Commerce Art. R 123-181)

Postes du bilan	Montant concernant les entreprises		Montant des dettes ou créances représentées par un effet de commerce
	liées	avec lesquelles la société a un lien de participation	
Participations	45		
Créances clients et comptes rattachés	166 665		
Autres créances	1 295 639		
Emprunts et dettes financières diverses	45		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	707 032		
Autres dettes	72 608		

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -**Ventilation du chiffre d'affaires net**

(PCG Art. 831-2/14)

Répartition par secteur géographique	Montant
France	3 246 594
Export et UE	663 704
Total	3 910 298

Effectif moyen

(PCG Art. 831-3)

	Personnel salarié	Personnel mis à la disposition de l'entreprise
Cadres	6	
Employés	16	
Total	22	

Charges et produits financiers concernant les entreprises liées

(PCG Art. 831-2 et Art. 832-13)

	Charges financières	Produits financiers
Total	6 231	48 410
Dont entreprises liées		48 381

Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

	Résultat avant impôt	Impôt
Résultat courant	211 547	
Résultat exceptionnel (hors participation)	92 336	
Résultat comptable (hors participation)	119 211	

ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

Incidence des évaluations fiscales dérogatoires

(PCG Art. 831-2/18 et Art. 832-12)

	Montant
Résultat de l'exercice	119 211-
Résultat avant impôt	119 211-
Variation des provisions réglementées : - amortissements dérogatoires	16 283-
Résultat hors évaluations fiscales dérogatoires avant impôt	135 494-

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -**Engagements financiers**

(PCG Art. 531-2/9)

Engagements donnés

Autres engagements donnés :		269 083
Nantissement FDC prêt Crédit Agricole 220k€	15 047	
Nantissement FDC prêt Crédit Agricole 300k€	146 014	
Gage Matériel prêt Crédit Coopératif 173k€	52 330	
Nantissement FDC prêt CI 80k€	55 692	
Total (1)		269 083

Engagements reçus

Caution Crédit Coopératif prêt 173k€	10 466
Caution Crédit Coopératif prêt 100k€	21 158
Garantie de l'Etat covid-19	180 000
Total	211 624

ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

Crédit bail

(Code monétaire et financier R 313-14; PCG Art.531-2/9)

Nature	Terrains	Constructions	Instal. Matériel et Outillage	Autres	Total
Valeur d'origine			320 850	119 038	439 888
Amortissements					
- cumuls exercices antérieurs			270 019	63 867	333 886
- dotations de l'exercice			34 820	23 607	58 427
Total			304 839	87 474	392 313
Redevances payées					
- cumuls exercices antérieurs			281 326	113 076	394 401
- exercice			19 851	17 939	37 791
Total			301 177	131 015	432 192
Redevances restant à payer					
- à un an au plus			16 657	6 105	22 762
- entre 1 et 5 ans			13 500		13 500
Total			30 158	6 105	36 263
Valeur résiduelle					
- à un an au plus			1 710	11 193	12 903
- entre 1 et 5 ans			219		219
Total			1 929	11 193	13 122

Engagement en matière de pensions et retraites
(PCG Art. 531-2/9, Art. 832-13)

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite. Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite. Aucune provision pour charge n'a été comptabilisée au titre de cet exercice.

	Dirigeants	Autres	Provisions
Indemnités de départ à la retraite et indemnités pour personnel en activité		151 978	

Description des méthodes actuarielles et principales hypothèses économiques retenues au 31/12/2020 :

- départ volontaire à la retraite à l'âge de 65 ans
- taux d'actualisation annuel des sommes investies : 0.40 %
- taux d'évolution des salaires : 1 %

L'engagement a été valorisée sur la base des tables de survie INSEE 2016-2018

La convention collective appliquée pour le calcul est celle de la Métallurgie

Liste des filiales et participations

(Code du Commerce Art. L 233-15; PCG Art. 832-6, 833-6 et 841-6)

JACQUEMET
01430 ST MARTIN DU FRESNE

Page : 12

Société A. Renseignements détaillés	Capital	Capitaux propres autres que le capital	Quote-part du capital détenu en %	Valeur comptable des titres détenus		Prêts et avances consentis et non remboursés	Cautions et avals donnés par la société	Chiffre d'affaires du dernier exercice	Résultat net du dernier exercice	Dividendes encaissés par la société	Observations
				brute	nette						
- Filiales détenues à + de 50% - Participations détenues entre 10 et 50 % - JACQUEMET INVEST SRL	103	150 285	30.00	45	45			880 308	101 137	37 019	
B. Renseignements globaux											
- Filiales non reprises en A											
- Participations non reprises en A											

Produits et charges exceptionnels

(PCG Art. 831-2/13)

Nature	Montant	imputé au compte
Produits exceptionnels		
- Reprise dépréciation marques	7 622	7 725 800
- Solde coface prospection	60 136	7 718 000
- Apurements divers/exercices antérieurs	15 175	7 725 800
- Cession immobilisation	500	7 752 100
- Rep sur amortissements dérogatoires	16 283	7 872 500
Total	119 716	
Charges exceptionnelles		
- Pénalités sur marchés	5 393	6 711 000
- Pénalités et amendes	655	6 712 000
- Apurements divers fournisseurs	638	6 725 800
- Charges except. diverses salariales	20 695	6 788 000
Total	27 381	

Adn Mont-Blanc

4, Rue du BULLOZ

ANNECY-LE-VIEUX

74 940 ANNECY



Société de commissariat aux comptes
Inscrite sur la liste nationale des commissaires aux comptes
Rattachée à la CRCC Dauphiné-Savoie

JACQUEMET S.A.S.

SOCIÉTÉ PAR ACTIONS SIMPLIFIÉE

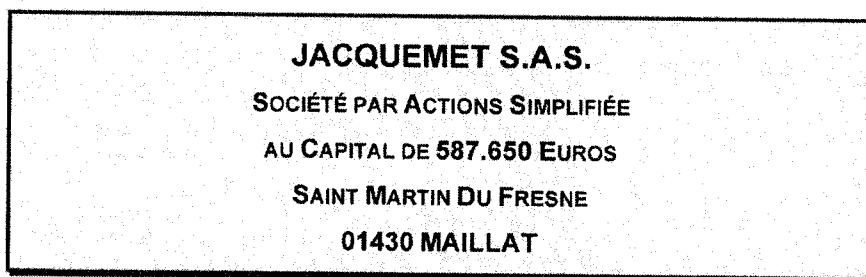
AU CAPITAL DE 587.650 EUROS

SAINT MARTIN DU FRESNE

01430 MAILLAT

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2020



RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2020

A l'associée unique de la société JACQUEMET,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société JACQUEMET relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie «Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels» du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2020 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

Adn Mont-Blanc

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

La société constitue des dépréciations de ses stocks selon les modalités décrites dans les notes "Evaluation des matières et marchandises", "Evaluation des produits et en-cours" et "Dépréciation des stocks" de l'annexe aux comptes annuels. Nous avons procédé à l'appréciation de l'approche retenue par la société sur la base des éléments disponibles à ce jour, et mis en œuvre des tests pour vérifier par sondage l'application de cette approche.

Dans le cadre de nos appréciations, nous avons vérifié le caractère raisonnable de ces estimations.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'associée unique.

En application de la loi, nous vous signalons que les informations relatives aux délais de paiement prévues à l'article D. 441-6 du code de commerce, pris en application de l'article L. 441-6-1 dudit code, ne sont pas mentionnées dans le rapport de gestion.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Adn Mont-Blanc

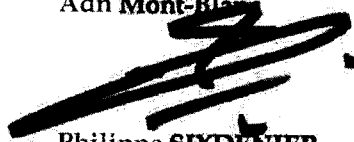
Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Annecy,
le 1^{er} juin 2021

Le Commissaire aux Comptes
Adn Mont-Blanc



Philippe **SIXDENIER**
Associé

JACQUEMET

Société par Actions Simplifiée unipersonnelle au capital de 587 650 €uros

SIEGE SOCIAL :

01430 SAINT MARTIN DU FRESNE
760 201 269 R.C.S. BOURG EN BRESSE

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 16 JUIN 2021

PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2020

DEUXIEME DECISION

L'Associée unique décide d'affecter le résultat déficitaire s'élevant à - 119 210,94 euros de la façon suivante :

ORIGINE

Résultat de l'exercice -119 210,94 euros

AFFECTATION

Prélèvement sur les réserves :

Sur les autres réserves, soit -119 210,94 euros

Total -119 210,94 euros -119 210,94 euros

RAPPEL DES DIVIDENDES DISTRIBUES

L'Associée unique rappelle conformément à la Loi les distributions de dividendes intervenues au titre des trois derniers exercices.

	Dividende distribué	Dividende attaché à chaque action	Revenu distribué non éligible à la réfaction de 40% mentionnée au 2° du 3 de l'article 158 du CGI
Exercice clos le 31/12/2017	60 042,50 €	2,35 €	60 042,50 €
Exercice clos le 31/12/2018	/	/	/
Exercice clos le 31/12/2019	79 205,00 €	3,10 €	79 205,00 €

ADOPTION

Cette affectation a été adoptée dans son intégralité par l'Associée unique.

LE PRESIDENT

M. Christophe JACQUEMET

